



Engager sans contrat pour vente d'appareil et réparation

Par **Mik-222**, le **14/12/2020** à **02:26**

Bonjour,

J'ai été demandé pour réparer et supprimer du contenu informatique. Le tout sans contrat de travail mais en étant payé par des virements bancaires, je ne suis donc pas employé de cette compagnie. Les biens électronique que j'avais en ma possession ne devait pas sortir de la compagnie, mais le patron de celle-ci me les a remis pour que je les emporte chez moi. Lors de la suppression de données, certains appareils ont conservé les données sans que je m'en aperçoive. Les appareils ont donc été vendu et les acheteurs ont contacté l'entreprise dont les données étaient à l'intérieur. Le propriétaire de la compagnie, qui m'avait demandé de tout supprimer, m'a alors contacté pour me dire que je serai accusé de vol de données. Sachant que je ne suis pas employé légalement par ce dernier et que j'ai eu les appareils alors que ces derniers n'aurait jamais du quitter l'entreprise, je me demandais quels recours peut-il y avoir contre moi ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **14/12/2020** à **17:20**

Bonjour

Sous quelle forme juridique exercez vous votre activité ?

Par **morobar**, le **15/12/2020** à **11:36**

Bonjour,

[quote]

J'ai été demandé pour réparer et supprimer du contenu informatique.

[/quote]

En français courant qu'est-ce que cela veut dire ?

Annonces ?

Copains...???

[quote]

je me demandais quels recours peut-il y avoir contre moi ?

[/quote]

Vol de matériel.

Par **Mik-222**, le **15/12/2020** à **14:50**

J'ai été demander par une connaissance qui m'a donné le matériel chez moi. Le matériel lui est donner par des entreprises afin de le recycler. S'agit-il d'un vol alors que lui même m'a remis le matériel chez moi. On parle ici de grosse caisse de chose brisé bonne a recycler

Par **Visiteur**, le **15/12/2020** à **14:59**

Y a-t-il un rapport avec cet autre sujet... où est-ce 2 affaires différentes...?

https://www.experatoo.com/litiges/vente-internet-acheteur-veux-revenir-contre-moi_167387_1.htm

Par **Mik-222**, le **15/12/2020** à **15:58**

Ce sont deux sujets différents

Par **Visiteur**, le **15/12/2020** à **16:00**

Pour les 2 cas, les conseils et la défense d'un avocat vous seront nécessaires

Par **morobar**, le **16/12/2020** à **11:07**

[quote]

J'ai été demander par une connaissance qui m'a donné le matériel chez moi

[/quote]

Le risque est donc le recel si le copain n'est pas clair.